

L'entreprise chausséenne commercialise le premier gyrophare bleu à diode homologué pour les véhicules d'intervention de la police nationale.

Mercura, une société... prioritaire

Remplacé par des diodes électroluminescentes (LED), le traditionnel gyrophare à rotation mécanique garnira bientôt les étagères du musée de la police nationale ! Et ceci nous le devons à une PME de La Chaussée-Saint-Victor, Mercura, fournisseur de signalisation lumineuse et sonore pour les véhicules spécialisés.

« Nous sommes les premiers en Europe à avoir reçu une homologation R 65 en mode rotatif et flash pour les véhicules d'intervention », précise Christophe Charruault, responsable marketing. Le nouveau Gyroled ® n'a que des avantages. Sa consommation électrique est inférieure à 1 ampère, alors qu'un gyrophare à ampoule halogène consomme 5 ampères sur un véhicule alimenté en 12 volts. La rotation est obtenue par un chenillard de LEDs qui s'allument alternativement. Il n'y a plus de moteurs, plus de courroies, plus d'engrenages, qui sont sources de nombreuses pannes sur les gyrophares de la police. « Le Gyroled ne nécessite aucune maintenance et sa durée de vie est supérieure à celle du véhicule ».

Déjà, une centaine de rampes à diode ont été commercialisés par Mercura. Elles équipent des véhicules de pompiers, des ambulances, et même la police municipale de Tours... Dans les locaux de l'entreprise, rue Louis-Pasteur à La Chaussée, on prépare activement les rampes qui équiperont les Ford Transit de la gendarmerie. Un marché potentiellement beaucoup plus important



Christophe Charruault, responsable marketing : « Depuis aujourd'hui, Mercura équipe toute sa gamme de rampes de signalisation de Gyroled ».

s'ouvre pour cette PME d'une trentaine de salariés dirigée par Jean Echaniz. Mercura, leader sur le marché de la signalisation « bleue » (les véhicules d'intervention), compte bien sortir de cette « niche » pour commercialiser des dérivés de son Gyroled au service de la signalisation « orange » réservée aux véhicules stationnaires et à déplacement lent. Tous les produits sont déjà prêts et en cours d'homologation.

🌐 www.mercura-group.com

Les PME face à la crise : les mesures de soutien en Loir-et-Cher

Face à la crise financière et au resserrement du crédit, le gouvernement a mis en place un plan de soutien aux petites et moyennes entreprises :

- renforcement des moyens d'OSEO en matière de financement des entreprises
- report de cotisations sociales
- nouveaux prêts accordés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI)
- saisie d'un médiateur de crédit

- mise en place de « parrains PME » dans les DRIRE.

Ce plan de soutien complète les dispositifs existants en matière de prévention des difficultés des entreprises, parmi lesquels :

- possibilité de délais pour paiement des dettes fiscales et sociales en cas de difficulté financière

- cellule de prévention au Tribunal de commerce de Blois.

De son côté, la CCI de Loir-et-Cher se mobilise pour apporter aux entreprises une information immédiate et les orienter vers les bons intervenants en fonction de leur demande.

Contacts :

- Industrie/Services aux entreprises tél. : **02.54.44.65.45**
- Commerce/Services aux particuliers tél. **02.54.44.64.15**
- Tourisme/Hôtellerie/Restauration tél. **02.54.44.65.24**

Voir aussi le site internet :

🌐 www.loir-et-cher.cci.fr

pmi contact Chambre régionale de commerce et d'industrie

Vous souhaitez céder ou reprendre une entreprise industrielle ou de services ?

PMI Contact
bourse d'opportunités d'affaires

Rens. : CCI de Loir-et-Cher,
tél. 02.54.44.65.45
a-ljouanet@loir-et-cher.cci.fr

CCI CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LOIR-ET-CHER

**A LOUER :
BUREAUX ET COMMERCES
A PARTIR DE 150 m²**

02 54 44 64 73

**Bâtiment à haute performance énergétique
Disponible à compter d'août 2009**